
Politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » ¹

L'eau est au cœur des besoins vitaux. Sa qualité, sa disponibilité et son accessibilité sont les clés de tout développement.

La raison d'être des sociétés du groupe Claire vise à la préservation de l'eau et à ce que chacune des ressources soit utilisée de façon mesurée et optimale. Elle fait de nous un acteur majeur des enjeux sociétaux et environnementaux, actuels et futurs.

Acteur historique des réseaux d'eau, de leur qualité et de leur pérennité, nous fournissons de longue date, des équipements sûrs, efficaces, fiables et adaptés. Nous voulons œuvrer à ce que les réseaux, qui sont notre patrimoine commun, soient construits, entretenus et améliorés de façon optimale et durable.

Convaincus de notre rôle, nous avons élargi notre mission depuis plusieurs années, pour participer activement à l'amélioration de la connaissance et de la performance des réseaux, et voulons contribuer à la meilleure utilisation possible de l'eau.

Les orientations que nous avons choisies et prises nous placent au cœur des défis que nous avons collectivement à relever.

En s'appuyant sur nos valeurs de qualité, de proximité et d'innovation, l'engagement de Claire dans la conscience environnementale, fait partie de notre ADN.

Le Groupe Claire s'engage pour inscrire l'activité de chacune de ses entreprises dans une démarche de développement socialement, écologiquement et économiquement responsable.

Nous voulons intensifier et rendre plus efficaces nos démarches. Pour cela, nous décidons de mettre en œuvre une politique RSE afin de mieux coordonner, planifier, déployer, suivre et mesurer nos actions, dans le but de :

- Être au plus proche des **préoccupations de nos clients**, des **citoyens** et de nos **parties prenantes**
- Assurer la **performance économique** de l'entreprise pour assurer son **développement et sa pérennité**
- **Optimiser l'utilisation des ressources et des énergies**
- **Réduire l'ensemble de nos impacts** (émissions, rejets, empreinte carbone ...)
- Contribuer à l'**amélioration sociétale**
- **Ancrer notre stratégie, nos pratiques et notre éthique dans le long terme**

Nous avons à cœur que chacun de nos collaborateurs s'implique et soit acteur de notre politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale, pour répondre aux enjeux de demain.

Chacun d'entre nous qui composons le groupe porte cette mission et cette responsabilité.



Damien Verhée

¹ (art. L210-1 du Code de l'environnement)